



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E104013

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/11/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/03/2019  
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERPIGNAN 1998B00774

Siret : 420 803 637 00024

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 43360H

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78205742

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 78205742

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : CAUSADIAS

Z.I. TECH OULRICH  
8 RUE DU COSTABONNE  
66400 CERET

Téléphone : 04 68 87 12 12

Portable : 06 44 24 05 11

Site Internet : www.entreprise-causadias.fr

E-mail : j.causadias@orange.fr

Responsabilité légale :

CAUSADIAS ANTHONY DIRECTEUR GÉNÉRAL / CAUSADIAS GAËL PRÉSIDENT

Fax : 04 68 87 49 00

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
61 RUE JACQUES FOURoux  
2E ETAGE  
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.